

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RECLAMES 3 ^e page (— d° —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d° —).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le
Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Quand on est incapable de gérer une société limitée, comment ose-t-on prétendre à diriger tout l'organisme social ? — A la veille du débat budgétaire.

Ils sont nombreux dans les partis révolutionnaires ceux qui, bien installés sur un confortable capital, combattent le capitalisme. On ne lutte utilement contre le mal que si on le connaît et c'est de l'intérieur d'une forteresse qu'on peut le mieux la livrer à l'assaut de ses ennemis...

Ce phénomène de socialistes jouissant pour eux-mêmes des abus qu'ils condamnent chez les autres n'étonne plus personne. On est moins habitué à voir des entreprises collectives organisées suivant le type capitaliste, mais conçues et dirigées par les plus incontestables socialistes ou communistes ou ces ennemis-nés de la spéculation s'exposent aux reproches qu'ils ont coutume d'adresser à la « piraterie financière »...

Il y eut l'année dernière le krach retentissant de la « Banque ouvrière et paysanne ». Puis celui de la Banque des coopératives et de la Belle-Villoise où disparurent à peu près tous les fonds confiés par les frères et amis !

Et voici que la Maison des Syndicats se trouve aux prises, elle aussi, avec les plus graves difficultés financières. Cette Maison des Syndicats a pour dirigeants des communistes notoires de la région parisienne, Henri Reynaud est président du conseil d'administration de la société. André Bouillé en est l'administrateur délégué. L'un et l'autre sont secrétaires de l'Union des Syndicats unitaires parmi lesquels se recrutent, paraît-il, les actionnaires de la société.

Impossible donc d'imaginer un groupement plus net et plus pur. S'il est un ensemble qui paraisse offrir des garanties d'une gestion dévouée de tout esprit spéculatif, c'est bien celui-là. Pas une faille dans l'édifice, pas un suspect. C'est le type même du « milieu » communiste intégral.

La société était propriétaire d'une dizaine d'immeubles dans Paris, d'une imprimerie et d'une clinique pour les accidents du travail. Constitué au capital de deux millions, elle était — assure-t-on — alimentée par un prélèvement annuel sur toutes les cotisations syndicales. Elle semblait donc édicter sur des bases solides... Pourtant, sans qu'on sache encore exactement comment la chose est arrivée, la société est en déconfiture. On parle d'emprunts importants contractés en vue de construire une Maison du Peuple, qui n'est pas même commencée. Mais, par contre, on assure que la caisse est vide...

Nous ne disons pas que les dirigeants sont malhonnêtes. Ce sont choses qu'il ne faut pas affirmer quand on n'en est pas sûr. Mais, en dehors de celle-là, il n'y a qu'une explication : c'est leur incapacité. Incapables de gérer une petite société comment osent-ils prétendre à diriger l'ensemble de l'organisme social ?

Au moment où l'on va entreprendre la discussion du budget que le gouvernement vient de soumettre à la commission des finances, il est bon de marquer qu'il n'est pas l'œuvre du seul ministre des finances. Mais que, pour sa conception générale aussi bien que dans les détails de sa construction, il comporte l'adhésion réfléchie de tous les membres du gouvernement.

Il y a quelques jours, M. Edouard Herriot, parlant au Congrès de la Fédération radicale du Rhône, faisait à cet égard d'importantes déclarations qu'il est nécessaire de rappeler.

Comment faire, demandait-il, quand on se trouve en face de cette évidente réalité qu'on a atteint la limite extrême des possibilités du contribuable ?

A cette question ainsi posée par les faits, le gouvernement a dû répondre. Et il a décidé, ne pouvant augmenter les recettes, de diminuer les dépenses ! C'est la politique des économies ! Politique que tout le monde approuve en principe, mais qu'en réalité personne ne veut pratiquer.

Et M. Herriot rappelle qu'en 1932 il avait présenté un projet de budget qui fut repoussé par la coalition de la droite et de l'extrême-gauche contre laquelle on n'a cessé de se heurter. Pourquoi ce premier budget de la législature fut-il repoussé ? Parce qu'il pratiquait de larges économies. Si on l'avait voté, bien des difficultés subséquentes auraient été évitées.

Aujourd'hui, elles sont là devant nous, notamment par suite des bons qu'il va falloir transformer en rentes perpétuelles. Et M. Herriot ajoute :

« Ces difficultés doivent nous faire réfléchir sur la situation politique et nous mettre en garde contre les expériences aventureuses. Le gouvernement s'est employé à établir le budget de 1935, mais il faut bien se rendre compte combien il est difficile pour le pays de supporter un budget de 55 milliards. C'est pourquoi le projet gouvernemental le réduit à 47 milliards... Ce projet est une œuvre partielle de réorganisation. Je me solidarise pleinement avec le ministre des finances, laborieux et instruit. Je lui rends hommage. L'œuvre de M. Germain-Martin est une œuvre sérieuse qui mérite la considération des Français réfléchis. »

Ces observations débordent le cadre financier et ont une portée sur la politique générale. Pourquoi ? Parce que l'œuvre sérieuse et réfléchie, déclarée indispensable par M. Herriot, ne peut être réalisée que par une majorité d'où soient exclus tous les partisans des « expériences aventureuses », aussi bien de droite que d'extrême gauche...

A la veille des élections cantonales, il est bon de s'en souvenir.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

Mésalliances !

« Une jeune — et très jolie — danseuse du corps de ballet de l'Opéra épouse un lord anglais, le onzième duc de L... un des plus grands seigneurs d'Angleterre. La petite ballerine sera fort bien reçue parmi la noblesse britannique, qui est très accueillante aux étoiles de théâtre. Plus accueillante que notre noblesse française, si l'on s'en tient au mot admissible que rapportait un jour Robert de Montesquiou. »

Un des fils Maillé vivait avec une maîtresse d'origine israélite, Mlle Judith Winemmer (qui inspira à Octave Mirbeau Le Calvaire) ; il la quitta pour épouser une jeune bourgeoise. Sur quel sa mère, la vieille duchesse de Maillé, déclara avec un inexprimable dédain : « Je regrette la cocotte, parce qu'au moins, celle-là, je pouvais ne pas la voir ! Le mot est beau. Il en dit long. »

On pourrait dresser une liste assez piquante de ces mésalliances, depuis Mlle Romanville, qui épousa à cinquante ans passés, le marquis Masson de Maisonneuve, qui n'en avait pas vingt-cinq, jusqu'à Mlle Alice Cocca qui devenait, il y a six ans, Mme de La Rochefoucauld (pour redevenir, ces jours derniers, Mlle Cocca), en passant par Mme Cécile Soler, comtesse de Ségur, et la délicieuse danseuse que fut, en sa jeunesse, Mme la comtesse de Saint-Laurens, ou la charmante comédienne que fut Mlle Reichenberg, avant de devenir la baronne de Bourgoing.

Ce n'est évidemment à aucune des alliances dont nous venons de parler que l'on peut appliquer l'anecdote répétée l'autre soir dans les coulisses de l'Opéra, pendant que des amis félicitaient la future duchesse de Leeds. On parlait des projets de mariage d'une beauté très connue dans les music-halls parisiens et de mœurs faciles, qu'allait épouser un authentique comte de St...

Quelle singulière union ! disait quelqu'un.

— Ou a-t-il la tête ? répliquait un autre.

— Qu'est-ce qui a pu le pousser à faire une folle pareille ?

— Pourquoi l'épouse-t-il ?

Alors M. de B..., avec un sourire impitoyable :

— C'est le seul moyen qu'il ait trouvé de ne pas se ruiner avec elle.

En une circonstance analogue, au dix-huitième siècle, le marquis de Villiers, offrant son nom à la chanteuse Fanchon Moreau, se voyait râlité par Mme du Deffand :

— Vous aurez fort à faire à apprendre à parler à votre femme !

— Bah ! répondit avec bonne humeur le marquis, je lui apprendrai à se taire !

JEAN-JACQUES.

Informations

Le budget

La commission des finances de la Chambre a reçu samedi le premier volume du budget de 1935, c'est-à-dire la loi de finances et l'équilibre.

Elle a reçu également huit cahiers de dépenses, dont ceux des travaux publics, du commerce, des pensions, de la marine marchande, des services pénitentiaires et judiciaires, de la Légion d'honneur, des monnaies et médailles.

Les autres lui seront transmis incessamment.

Un discours de M. Caillaux

Au banquet de la Société des agriculteurs de la Sarthe, M. Joseph Caillaux a proclamé la nécessité d'une étroite coordination des efforts de l'agriculture, du commerce et de l'industrie et a souligné que les temps difficiles que nous traversons ne sont pas, en effet, particuliers à l'agriculture et s'étendent à toutes les branches de l'activité du pays.

M. Caillaux a déclaré que le repliement des nations sur elles-mêmes est une idée folle car l'humanité ne peut vivre que du commerce international. Il a ajouté que ce n'est pas avec des lois que l'on peut créer une ère de prospérité et a rappelé que le bien que fait l'Etat, il le fait mal, mais que le mal qu'il fait, il le fait bien.

En Espagne

Le maire et cinq conseillers municipaux d'Aramayona, poursuivis pour avoir participé à l'élection du comité provisoire basque, ont été incarcérés. D'autre part, le tribunal a décidé de poursuivre les maires et conseillers de trois autres communes pour le même motif.

Une perquisition commencée la veille à la Maison du Peuple s'est terminée hier. Elle a permis de découvrir cinq pistolets, huit revolvers et plusieurs centaines de cartouches, quatre-vingts culasses de fusils Mauser, sept bombes non chargées et 480 détonateurs.

Le führer au-dessus de tout !

Vingt-sept drapeaux des Jeunesses hitlériennes ont été consacrés par M. Balour von Schirach, leur chef, devant le temple des gloires militaires bavaroises.

Rappelant, en une allocution enflammée, le putsch hitlérien de novembre 1923, M. Balour von Schirach s'est écrié : « Si vous êtes ici, si aucune salve ne réprime contre vous, c'est parce qu'une poignée de héros a inondé cette place de son sang. Jurons d'être fidèles à nos morts. Ne connaissons d'autre volonté que celle du Führer. »

Un « appel » des milices hitlériennes

Le docteur Goebbels a assisté dimanche matin sur le Tempelhofer Feld à un « appel » des S.A. de Berlin. Vingt-cinq mille hommes recrutés dans toutes les formations des milices ont défilé devant le ministre de la propagande, qui a prononcé un discours sur le passé des troupes d'assaut et les résultats de leur lutte pour assurer au national-socialisme la possession du pouvoir.

Après l'appel, les miliciens ont défilé à travers Berlin pour se rendre au Lustgarten, où ils ont été harangés par leur nouveau chef, M. von Jagow, successeur de M. Ernst, fusillé le 30 juin dernier.

A la S. D. N.

M. Sandler, président de la 15^e assemblée, a reçu une délégation de l'Union des Associations pour la S.D.N., venue lui remettre le texte des principales résolutions adoptées par la dernière assemblée de l'Union à Folkestone.

Ces résolutions concernent la collaboration économique entre les pays en vue d'atténuer la crise actuelle, le désarmement moral dans ses rapports avec l'éducation de la jeunesse, le différend du Chaco, et le trafic des armes enfin, la question actuelle des minorités sur laquelle l'Assemblée de l'Union avait adopté une résolution se référant expressément à la proposition polonaise, recommandant une étude d'ensemble du problème minoritaire sous tous ses aspects.

La Russie à la S.D.N.

La décision du conseil de la S.D.N. au sujet de l'admission de l'U.R.S.S. a causé une satisfaction évidente dans les milieux politiques soviétiques, car elle est l'aboutissement d'une longue politique au cours de laquelle l'U.R.S.S. a recherché la reconnaissance du nouveau régime et consacré l'importance de l'U.R.S.S. sur le plan de la politique extérieure.

Les mêmes milieux sont particulièrement satisfaits que l'invitation soit signée par toutes les grandes puissances, y compris la Pologne, et reconnaissent là, indubitablement, le succès de la politique de M. Barthou.

Toujours des bombes à Cuba

Dans la banlieue de la ville, une bombe a détruit une maison. Une personne a été tuée et deux autres ont été grièvement blessées.

La Conférence interparlementaire

Sous le haut patronage du roi Alexandre, la dix-neuvième assemblée de la Conférence parlementaire internationale au commerce a débuté dimanche matin, à 9 h., par une réunion au Sénat du Conseil de la Conférence, sous la présidence de sir John Arlen.

La Chambre et le Sénat yougoslaves étaient pavoisés aux couleurs nationales de tous les Etats participant à la Conférence et richement décorés à l'intérieur.

La séance inaugurale de la Conférence a eu lieu à 11 heures, au palais de la Chambre yougoslave.

EN PEU DE MOTS...

— Un violent incendie s'est déclaré dans une fabrique de meubles, rue de l'Ourcq, à Paris. Les dégâts sont évalués à 2 millions.

— Dans l'après-midi de vendredi, M. Louis Soulangue, 80 ans, en traversant le passage à niveau, près de Bergerac, a été tamponné par un train. La mort a été instantanée.

— Les cours cyclistes hollandais Klaas, van Nek, Renden, Hoeven, ont été tués net au cours d'un accident d'auto à Leeuwardes. L'auto était entrée en collision avec un tramway.

— On annonce que le petit village de Kaptugano (Afghanistan), situé au pied d'une montagne, a été entièrement enseveli par un éboulement. 232 personnes ont été ensevelies.

— Dimanche matin la princesse Marina de Grèce, fiancée du prince George d'Angleterre, a quitté Paris se rendant à Londres où elle est arrivée dans la soirée et reçue par le prince George.

— La visite officielle à Paris du roi Alexandre de Yougoslavie est fixée au 9 octobre prochain.

NOS ÉCHOS

In memoriam.

Honfleur vient de fêter la mémoire d'Alphonse Allais. C'est l'occasion de relire quelques pages du « Journal » de Jules Renard où l'écrivain parle de son ami, le célèbre humoriste.

Voici quelques anecdotes sur les vingt-huit jours d'Alphonse Allais au cours desquels il réussit à se faire prendre pour un idiot intégral par ses camarades et ses officiers :

« Un jour, Allais voit le drapeau du régiment dans un coin et se précipite en demandant : « Où est l'ombre, l'ombre du drapeau ? »

Il avait comme caporal un Corse, nommé Bellagamba, qu'il appela tout de suite « Monsieur Bellejambe ».

Il arrivait à l'exercice traînant son fusil par la baïonnette et, à chaque instant, il sortait des rangs pour regarder les autres quand le caporal disait : « Un tel, rentrez le ventre. »

Un jour, il dit au caporal : « Monsieur Bellejambe, il fait beau ce matin. Le ciel est pur, les oiseaux chantent. Moi, je m'en vais... »

Et il quitta les rangs, traînant toujours son fusil par la baïonnette.

Tout cela avec un air ahuri qui le faisait prendre en pitié par tout le monde.

Il fut un jour invité à la terrasse d'un café, à l'heure de l'après-midi.

— Une absinthe ? demanda l'ami.

Non, jamais avant midi, répondit l'auteur de *Deux et deux font cinq*.

Il est midi dix, fit remarquer le garçon.

Alors Alphonse Allais commanda : — Deux absinthes.

Histoire d'examen.

Aux derniers examens scolaires, à Barcelone, un candidat, interrogé sur l'histoire, faisait preuve d'une telle ignorance que l'examinateur ne savait quelle question lui poser pour obtenir de lui une réponse admissible. Il lui demanda :

— Voyons ! Dites-moi seulement qui a découvert l'Amérique ?

Mutisme complet.

— Vous ne savez même pas qui a découvert l'Amérique ?

Et l'examinateur, impatient, cria d'une voix de stentor : « Christophe Colomb ! »

Immédiatement, le candidat se leva et fit mine de se retirer.

— Mais pourquoi partez-vous ?

— Je croyais que vous appeliez le candidat suivant.

Un grand chasseur.

M. Dupont a quitté ce matin sa petite ville de Touraine, escorté de deux chiens superbes et d'un magnifique fusil, et bien décidé à tuer tout ce qui passerait à portée de ses canons. Deux heures

L'AGRICULTURE ET LE PROGRÈS

L'homme qui bêche, symbole du labour opiniâtre, la « semeuse » de nos monnaies et de nos timbres-poste qui jette à contre-vent les espérances de la moisson, ou la fille de ferme que l'on voit sur la couverture des almanachs agricoles portant entre ses bras une lourde gerbe coupée à la faucille, toutes ces figures allégoriques représentent le travail rural au temps jadis. Aujourd'hui, ce sont des machines qui labourent, qui sèment et qui moissonnent ; la bêche, la faux, le râteau, la faucille, le fléau et le van iront rejoindre, dans les musées de folk-lore, les quenouilles et les rouets, et peut-être faudra-t-il expliquer bientôt aux enfants de nos paysans à quoi servaient ces instruments qu'ils n'auront jamais vu manier. L'agriculteur n'est plus courbé sans cesse sur la terre : il s'est redressé ; grimpé sur le siège de fer des machines, il dirige et domine leur travail ; c'est le régime nouveau de « l'agriculture assise ».

Mais notre paysan est bien loin d'y arriver le premier : le paysan anglais et le paysan américain se sont assis bien avant lui. Songez que, dès 1850, l'agriculture anglaise utilisait les semoirs en ligne, que la moissonneuse date de 1852, comme d'ailleurs le labourage à vapeur et le battage mécanique. Il est vrai que ce dernier grand progrès, la moissonneuse-lieuse, ne date que de 1872. Mais, dès l'Exposition universelle de Paris de 1878, nos agriculteurs n'avaient plus que l'embaras du choix entre une foule de systèmes dont la plupart avaient subi l'épreuve de la pratique.

Pourtant, c'est à peine si quelques ingénieurs de chez nous, venus à la construction agricole comme à un champ industriel nouveau se lancèrent dans cette voie de la mécanique appliquée au travail rural. C'est qu'au moment où les machines agricoles déjà employées en Angleterre, aux Etats-Unis et dans les grands domaines de l'Europe centrale vinrent s'offrir à nos agriculteurs, elles venaient trop tôt, ne répondant pas à un besoin évident, à une nécessité. On disait bien déjà, et même on le disait depuis longtemps, que les ouvriers manquaient aussi à l'agriculture, mais cela n'était pas aussi vrai qu'on le disait. On venait de traverser une période de prospérité, on ne demandait qu'à rester dans une tradition de tout repos que le succès justifiait. Or, comme un distingué professeur en a fait la juste remarque à ses élèves, « une machine nouvelle ne peut être utilement employée qu'à la suite des améliorations nécessaires apportées préalablement à la culture et aux procédés d'exploitation du sol. Il y a là une harmonie que l'on doit observer sous peine de produire des inventions stériles, tout au moins pour un laps de temps. Une machine, si perfectionnée qu'on la suppose, quand elle vient avant que les circonstances économiques ne permettent avantageusement l'emploi, ruine toutes les chances possibles de ruiner son inventeur. Les inventeurs heureux qui ont pu recueillir le bénéfice légitime de leur travail peuvent se compter et, en étudiant leurs inventions, on voit qu'elles répondent

plus tard, à la grande surprise de sa femme, il réparait : — Hé là ! vous venez vous réapprovisionner en munitions ? fait Mme Dupont souriante. — M. Dupont sourit moins : — Non, répondit-il, pas en munitions, en chiens. — Les mots d'autrefois.

Pendant son exil en Angleterre, le chevalier de Grammont assistait un jour au dîner de Charles II ; conformément à l'étiquette de cette cour, les officiers du Prince le servaient à genoux. Le roi

fit remarquer cet usage au chevalier, comme une marque de respect que ne recevait aucun autre souverain.

Sire, lui dit Grammont, j'ai cru que vos gens vous demandaient pardon de la mauvaise chère qu'ils vous font faire.

Le docteur perplexe.

Le malade. — Alors, docteur, la vérité ?

Le médecin. — Heu ! J'hésite entre le choléra, la peste, la fièvre jaune et une simple indigestion de boudin blanc.

QUESTION DU JOUR

toujours à un besoin économique de leur époque ». Il faut même dire qu'une machine nouvelle ne s'introduit dans la pratique agricole que lorsque les conditions économiques, résultant de l'organisation de la production et du marché, en imposent l'emploi. Chez nous, ces conditions économiques ne se sont transformées avec une impérieuse évidence qu'il y a une quarantaine d'années. D'une part, la concurrence étrangère et la crise agricole ont rendu nécessaire la recherche du plus fort rendement possible pour abaisser le coût de la production ; d'autre part, et surtout, la disparition de la main-d'œuvre et la hausse des salaires ont obligé les cultivateurs à remplacer par des auxiliaires mécaniques les bras qui se refusaient à eux.

Mais nous sommes un pays de petites propriétés, de petite culture. S'il fallait admettre qu'il n'y aura dans l'avenir d'exploitations prospères que les exploitations capitalistes puissamment outillées, nous aurions à prévoir le bouleversement de notre régime agricole qui justifierait les plus sérieuses inquiétudes.

Ce qui doit nous rassurer tout de suite, c'est que l'emploi des machines a aussi sa place dans les petites exploitations. Celles-ci n'ont que faire des grosses machines de labour qui ne sont avantageuses que sur des terrains d'au moins vingt hectares d'un seul tenant. Les charnues brabant à double soc, légères, puissantes, bien réglées, qu'elles possèdent presque toutes maintenant leur suffisent attelées de chevaux ou de bœufs, elles font du bon travail.

D'ailleurs, pour les labours, on a généralement le temps de les faire à loisir et dans des conditions convenables. Les récoltes sont, au contraire, des opérations qu'il faut conduire rapidement en saisissant le moment atmosphérique favorable, qu'il s'agisse de la fenaison ou de la moisson. La faucheuse-moissonneuse intervient heureusement. Monté sur la coquille de fer qui lui sert de selle, le maître semble ramper au-dessus des tiges qui ondulent de loin en loin, d'un coup de pied sur un levier il détache la javelle qui tombe et les anciens s'émouvent d'un travail si rapide et si parfait. Ils ne coupaient pas si vite, ils ne coupaient pas si près de terre autrefois, quand, baignés de sueur, ils se servaient de la faux ou de la faucille.

Reste à battre les grains. La batteuse n'est pas un instrument que nos paysans peuvent acquérir. Ici, l'association leur viendra plus facilement en aide. Il existe, en effet, des syndicats de battage. Mais le plus souvent ils font appel à des entrepreneurs qui « suivent les maisons » pour faire le travail. On n'entend plus dans les granges le rythme monotone des fléaux. Ainsi les petites exploitations elles-mêmes sont pourvues de serviteurs mécaniques. Les constructeurs ont d'ailleurs compris quel vaste marché leur offre la petite culture, ils s'efforcent d'adapter leurs appareils à ses besoins et à ses ressources, leurs ventes augmentent et la transformation de notre agriculture s'achève.

Pol HARDUIN.

fit remarquer cet usage au chevalier, comme une marque de respect que ne recevait aucun autre souverain.

Sire, lui dit Grammont, j'ai cru que vos gens vous demandaient pardon de la mauvaise chère qu'ils vous font faire.

Le docteur perplexe.

Le malade. — Alors, docteur, la vérité ?

Le médecin. — Heu ! J'hésite entre le choléra, la peste, la fièvre jaune et une simple indigestion de boudin blanc.

LE LIEUR.

et le devoir de protester énergiquement contre les allégations contenues dans votre article du *Journal du Lot* et de trouver étrange que de pareils incidents soient soulevés quinze ans après.

Nous vous demandons de vouloir bien insérer la présente lettre dans l'un des prochains numéros du *Journal du Lot*. Veuillez agréer, etc...

J'ai répondu plus haut à M. Carlin.

Je n'ai rien à objecter à M. Gayot, puisque je n'avais pas mis les pieds dans le bureau qu'il présidait.

Il me permettra pourtant de lui dire que le résultat proclamé aurait dû le surprendre, s'il veut bien se rappeler la conversation qu'il eut avec M. le D^r Gélis alors qu'il lui donnait son avis sur la liste à composer en vue du succès...

J'ai rompu le silence parce que j'ai estimé qu'il fallait mettre un terme à une affirmation persistante et déshabituée dont on abuse.

On se moque par trop de l'électeur :

1^o Quand on fausse son verdict,

2^o Quand on s'appuie sur ce verdict faussé pour bourrer le crâne aux électeurs actuels.

Au point où en est la discussion, je crois avoir fourni, avec modération, quelques arguments sérieux.

A. COUESLANT.

Chez les Planteurs

Dimanche à eu lieu, dans une salle de la mairie, la réunion de la Fédération des Planteurs de tabac.

Les questions des contingentements, des primes, des prix ont été discutées. M. Delmas a fait un exposé des travaux accomplis au Congrès de Bordeaux.

Une proposition de modification des statuts est déposée, mais, après discussion, le statu quo est maintenu.

On sait que l'atelier de fabrication de la nicotine de Cahors sera fermé en 1935. Une proposition tendant au maintien de cet atelier est adoptée et sera transmise à la Fédération et à l'Administration supérieure.

MM. Couderc et Cossé sont nommés membres de la Commission paritaire. M. Couderc, au nom des délégués présents, adresse des félicitations à M. Cossé qui a été nommé Chevalier de la Légion d'honneur. M. Cossé remercie vivement.

L'Assemblée procède à la nomination des commissions d'expertise, de 4 membres chacune. Sont nommés :

1^{re} Commission. Titulaires : MM. Couderc, de St-Géry, Feyret, de Lamagdeleine. Suppléants : MM. Bach, de Cremps, Bédier, de Sabadel.

2^e Commission. Titulaires : MM. Cossé, de Cahors, Joffre, de Prayssac. Suppléants : MM. Barreau, de Douelle, Martinot, de Pradines.

3^e Commission. Titulaires : MM. Ayrat, de Larnagol, Oulit, de Brengues. Suppléants : MM. Marceac, de Marcihiac, Pipy, de Larroque-Toirac.

Magasin de Souillac (Planteurs de Nijker). Titulaires : MM. Gouyrou, de Strenquels, Laurier, de St-Clair. Suppléants : MM. Laval, de Rampoux, Bulit, de Loupiac.

La séance a été levée à 12 heures.

Remise de décoration

Dimanche à midi, à eu lieu, à l'hôtel Laroche, un banquet auquel assistaient de nombreux convives parmi lesquels MM. Garrigou, René Besse, Delpont, Delmas, Cambornac, conseiller général, et au cours duquel la croix de la Légion d'honneur a été remise à M. Cossé, trésorier général de la Fédération des planteurs de tabac.

Au dessert, des discours furent prononcés par MM. Delmas, Delpont, Couderc, Cambornac, René Besse, Garrigou. Puis, au milieu des applaudissements de l'assistance, M. Delmas fit la remise solennelle de la croix de la Légion et donna l'accolade à M. Cossé qui, en quelques mots, remercia M. Delmas et les assistants.

Nous renouvelons à M. Cossé nos félicitations.

Orphéon de Cahors

MM. les membres de l'Orphéon de Cahors sont priés d'assister au « Concert-Reception » donné en l'honneur de M. Philippe Gaubert, Président d'honneur de la société, mercredi 19 courant, au siège, café de la Promenade. MM. les membres de la presse locale et régionale sont également conviés.

Pas de plaque de contrôle

Pour défaut de plaque de contrôle à leur vélo, procès-verbal a été dressé à M. Vauzelle, de Vayrac et Campagnac, de Payrignac.

La promotion violette

Sont nommés officiers de l'Instruction publique : M. David, instituteur retraité à Beauregard ; Mme Hébrard, institutrice retraitée à Frayssinet-le-Gorrou ; Mlle Lafage, institutrice retraitée à Fontaines ; Mme Tissandier, institutrice retraitée à Montcabrier ; M. Conté, instituteur en retraite à Vairaire. Nos bien vives félicitations aux nouveaux promus.

SENTINELLE ATTAQUÉE

Samedi soir, vers 7 heures, le traillleur sénégalais proposé à la garde du camp de Gaillac, était en sentinelle auprès des baraquements contenant des cartouches.

Tout à coup, il entendit un coup de feu. Il sortit de la guérite où il s'était mis à l'abri de l'orage qui s'abattait sur la région. Au même moment, un second coup de feu fut tiré sur la guérite.

Le sergent de garde, entendant les coups de feu, accourut. A ce moment, un troisième coup de feu fut tiré.

Une inspection minutieuse qui fut faite aux alentours n'a donné aucun résultat.

La cambriole

Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs ont pénétré dans le Café de la Promenade en brisant un carreau de la veranda.

Ils ont ouvert le tiroir-caisse et ont emporté 400 francs environ. Ils ont fouillé les gilets des garçons, mais n'ont trouvé que 4 ou 5 francs.

Ce cambriolage semble avoir été commis dans les mêmes conditions que ceux qui ont eu lieu à Montauban, notamment au Café de l'Europe et dans divers cafés de la région.

Une enquête est ouverte.

Fête de la Place Galdemar

La fête de la place Galdemar a été favorisée par un temps superbe. Aussi bien, sur la place, dans les journées de dimanche et de lundi, une foule d'enfants était réunie et a pris part aux divers jeux qui avaient été organisés.

Le soir, de nombreux couples ont dansé aux sons d'un excellent orchestre qui joua danses modernes et anciennes.

Les organisateurs avaient bien fait les choses ; ils ont été vivement félicités.

Réception à la Mairie

Dimanche matin, vers 11 h. 45, les membres des Sociétés bouillistes du Lot, venus à Cahors pour assister au championnat de boules, se sont rendus en cortège, tambours et clairons jouant, à l'Hôtel de Ville, où ils étaient conviés par la municipalité à un apéritif d'honneur.

Ils furent reçus dans la salle du Conseil municipal par M. Nicolai, adjoint au maire, qui les salua avec cordialité au nom de la municipalité.

M. Mottaz, président de la Société bouilliste cadurcienne, remercia M. Nicolai et la municipalité de son accueil si chaleureux.

Puis, l'apéritif fut servi à tous les bouillistes.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de Mme veuve Lafon, décédée à Cahors à l'âge de 75 ans. Elle était la belle-mère de M. Plagès, médecin-dentiste et la grand-mère de M. Jean Desprats. Nous adressons à Mme et M. Plagès, à Mme et M. Desprats, à la famille, nos bien sincères condoléances.

C'est avec un vif regret que nous avons appris la mort de M. René Blanc, enseigne de vaisseau, fils de M. Blanc, ancien contrôleur des contributions directes, décédé à St-Jean-Lépinasse. Nous prions la famille d'agréer nos bien sincères condoléances.

Asphyxiés dans un puits

Il y a quelques jours, un ouvrier puisatier qui travaillait à forer un puits chez M. Talou, à Lamagdeleine, fut à demi asphyxié par le dégagement de gaz délétères. Des camarades accoururent et parvinrent à le retirer.

Samedi, ces deux camarades, MM. Bertili et Laurent étaient descendus dans le puits où ils travaillaient. Ils furent, tous deux, saisis par un malaise et durent appeler au secours. Des personnes accoururent, parmi lesquelles M. Feyret, et les retirèrent aussitôt. Il était temps. Ils ont été transportés à l'hôpital de Cahors, où ils ont reçu les soins nécessaires par leur état, qui on l'espère, ne sera pas grave.

Mort subite

Samedi, Mlle Delpéche, en vaquant à ses occupations, s'est rendue dans un bosquet, situé à côté de sa maison, lorsqu'elle découvrit le corps de M. Lafon, Germain, âgé de 75 ans.

M. le docteur Couderc, appelé, a conclu à une mort naturelle remontant à la veille.

Contravention

Pour défaut d'éclairage à l'arrière de son auto, procès-verbal a été dressé à M. Constant, propriétaire à Carluet.

Procès-verbal

L'agent Gaza, en tournée, entendit du bruit dans la rue de Fouillac. Il s'y rendit et il aperçut le sieur Bouscary qui battait sa femme. Aux observations de l'agent, Bouscary répondit mal. Procès-verbal lui a été dressé.

Double contravention

Une double contravention a été dressée à M. Magat, de Tauriac, et Jammes, de St-Céré, pour défaut d'éclairage et pour défaut de plaque de contrôle à leur vélo.

Pas de lanterne

Procès-verbal a été dressé à M. Bergougnoux, propriétaire à Alvignac, pour défaut d'éclairage à sa voiture hippomobile.

Défaut de plaque

Pour défaut de plaque indiquant le poids à vide et celui de son chargement maximum à sa voiture, procès-verbal a été dressé à M. Heller, de Villeneuve (Aveyron), par les gendarmes de Figeac.

La cambriole

Plainte a été portée par Mlle Laguillonne, propriétaire du kiosque à journaux situé sur les Promenades, à Gramat, contre des maraudeurs qui ont fracturé le kiosque et emporté 50 francs environ.

Une enquête est ouverte.

Arrondissement de Cahors

Montgesty

Accident. — Samedi dernier, M. Marinnesque se rendait à son travail à Casvel, transportant son ouvrier derrière sa motocyclette, lorsqu'il tournait assez brusque du champ de Lafayette, sa moto entra en collision avec la bicyclette de M. Ponté, du Massarat. M. Marinnesque se mit son ouvrier et M. Ponté furent assez sérieusement blessés, sans toutefois que leurs blessures soient dangereuses.

Ils furent immédiatement transportés chez M. le docteur Blanchet, à Cazals, qui leur prodigua des soins appropriés.

Nous souhaitons aux deux blessés une prompte guérison.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer le décès, à l'âge de 73 ans, de Mme veuve Louis Combes, née Molinié, qui a succombé à une affection cardiaque dont elle souffrait depuis longtemps. Nous présentons à la famille nos sincères condoléances.

St-Denis-Catus

Hyménée. — Jeudi dernier a été célébré le double mariage des deux jeunes demoiselles Laborie, de la Fage.

Mlle Alice Laborie avec M. Marius Vézit, de St-Denis-Catus, et Mlle Agnès Laborie, avec M. Maurice Cassan, de Nuzéjols.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur. — G. S.

Saux

La récolte du vin. — Les vendanges ont commencé et vont se poursuivre. Tout fait prévoir une bonne récolte et une qualité de vin exceptionnelle. Il faudrait que le beau temps continue.

St-Matré

Obsèques. — Vendredi dernier ont eu lieu les obsèques de M. Elot Delrieu, décédé subitement à St-Matré chez M. La, le maire, son parent. Originaire de Ferrières, commune de Sérignac il s'était fixé au Laquet, commune de Floressas, à la suite de son mariage. Veuf depuis quelque temps, n'ayant pas de descendance, il s'était retiré chez M. Lala. Il a été inhumé à Ferrières dans le caveau de famille.

C'est un homme de bien qui disparaît. Fils d'instituteur, il avait l'estime de tous ceux qui le connaissaient. Nous adressons à sa famille l'expression de nos condoléances émuës.

Tour-de-Faure

Rey de bato. — C'est dimanche 23 septembre qu'aura lieu notre rey de bato traditionnel dont voici le programme :

A 8 heures, réception de notre brillant orchestre le Coucou-Jazz capdenacois ; à 12 heures, apéritif-concert ; à 13 heures, ouverture du bal ; à 17 heures, départ du ballon « Le Sans-Retour » ; à 21 heures, grand bal de nuit ; à 24 heures, clôture de la fête par une bataille de confetti et de serpents.

Lundi 24 grand déjeuner aux escargots de rastoul.

Arrondissement de Figeac

Marcihiac

Délit de pêche. — Les gendarmes de St-Germain-du-Bel-Air aperçurent dans le ruisseau le Céou deux caisses en bois percées de trous. Ils les ouvrirent et constatèrent qu'elles contenaient des écrevisses qui n'avaient pas la dimension réglementaire.

M. Bernet, propriétaire, reconnut que ces caisses lui appartenaient, mais il déclara qu'il ne savait pas que ces écrevisses n'avaient pas la dimension réglementaire.

Procès-verbal lui a été dressé.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Probité. — Le nommé Ségalar, dit Rototo, ayant trouvé sur le terrain du foot-ball une broche en or massif, qui y avait été perdue, l'an dernier, par une demoiselle de Bordeaux, de passage à Gourdon, s'empressa de la porter à la famille de la personne qui l'avait perdue.

Nos bien sincères félicitations à cet honnête jeune homme.

Avenue du foirail. Déclaration d'utilité publique. — Par arrêté de M. le Préfet du Lot, du 12 septembre 1934, l'acquisition amiable ou onéreuse des immeubles et terrains nécessaires à la construction de l'avenue du Foirail est déclarée d'utilité publique.

Attention ! quand vous pêchez les écrevisses. — Les gendarmes de St-Germain ont dressé procès-verbal à un détenteur d'écrevisses pêchées dans le Céou et qui n'avaient pas la grosseur réglementaire.

Il serait nécessaire que les pêcheurs de nos campagnes surtout ne risquent pas de se trouver en contravention avec la loi sur la pêche. Aussi ils pourront se renseigner à la gendarmerie de leur canton.

Ecole de musique. — C'est avec plaisir que nous avons appris l'heureuse initiative qu'avait prise le distingué Directeur de notre Société Municipale, M. Sellier.

Dans le but d'inculquer à nos jeunes générations le goût de la musique, il va créer l'Ecole de la musique, où les tout jeunes ainsi que les adolescents pourront se rendre et y recevoir les premiers éléments de musique.

Par la suite, ces élèves, en travaillant, arriveront sûrement à former de bons musiciens et peut-être des artistes.

Nous savons que la musique est un art, mais le poète a dit aussi qu'elle était le langage des dieux.

St-Saëns a dit aussi : « Qu'il manque un sens à qui n'aime pas la musique ».

Nous faisons appel aux jeunes Gourdonnais, en les invitant à se rendre à l'Ecole de la musique, ils y recevront gratuitement les premières leçons de musique qui leur permettront de travailler l'art musical dans tous ses principes.

Se faire inscrire chez M. Sellier, Directeur de l'Union musicale Gourdonnais.

Alvignac

Racotage. — Le nommé Lamothe, cultivateur à Thégra, s'est vu dresser procès-verbal pour racotage des clients pour un hôtel d'Alvignac.

Ginouillac

Election municipale. — Les électeurs de notre commune procéderont, dimanche 23 septembre, à l'élection d'un conseiller municipal, en remplacement de M. Pouzalgues, maire, démissionnaire.

Routes Nationales et chemins de grande communication

Cylindrages à vapeur et revêtements. — Opérations probables pendant la semaine du 17 au 23 septembre 1934.

Cylindrages : Route Nationale n° 662, de 42 km. à 53 km. Elargissement de viaducs, entre Montbrun et Frontenac. Chemin de G.C. n° 19, de 28 km. à 29 km. 650, Cajarc et Limogne. Chemin de G.C. n° 16a, de 3 km. 200 à 4 km. 200. Abords de Sabadel. Chemin de G.C. n° 20, de 22 km. à 30 km. Cylindrage de graville entre Vayrac et les Quatre-Routes.

Goudronnages : Route Nationale n° 703, de 23 km. à 23 km. 500, entre St-Denis et Martel. Route Nationale n° 653, de 0 km. à 4 km., entre Pont-de-Rhodes et Soussac. Chemin de G.C. n° 20 c, de 5 km. 200 à 5 km. 900, entre les Quatre-Routes et Martel ; n° 20 c, de 7 km. 600 à 8 km. 900, entre les Quatre-Routes et Meyssac ; n° 20 b, de 0 km. à 1 km. 430, entre St-Denis et les Quatre-Routes ; n° 20 c, de 32 km. à 34 km., entre les Quatre-Routes et Turenne ; n° 13, de 9 km. à 12 km., entre Cambes et Liverdon.

Fourniture de matériaux : Chemin de G.C. n° 6, de 19 km. 900 à 25 km., entre la N. 111 et Catus ; n° 8, de 33 km. à 35 km., entre Belaye et Lagardelle.

Concours Agricole d'Exploitation

Voici le palmarès du Concours Agricole d'exploitation tenu dans l'arrondissement de Cahors :

Propriétaires exploitants : Rappel de Prix d'Honneur : D. de médaille d'or et 300 francs à M. Durou, à Vire. 1^{er} prix, plaquette et 300 francs à M. Baldès René à Vire. 2^e ex-æquo, M. de vermeil et 200 fr., à M. Faurie, à Labéraudie ; M. Agard, à Espère ; M. Vilas, à Lamothe-Castelnau ; M. Vignals Jules, à Labéraudie ; 3^e ex-æquo, M. d'argent et 175 fr., à M. Peyrus Aimé, à Caillac ; M. Teyssandier Pierre à Vire ; 4^e ex-æquo, M. d'argent et 150 francs, à M. Laur Edouard, à Francoulès ; M. Barges, à Gindou ; M. Lagarrigues, à Peyrolis-Cahors ; 5^e ex-æquo, M. de bronze et 125 fr., à M. Conquet Faustin, à Cremps ; M. Ortal Laurent, à Lagardelle ; Vidal Henri, à Sérignac ; 6^e ex-æquo, M. de bronze et 125 fr., à M. Delpont Emile, à St-Pierre-Lafeuille de Maxou ; M. Cubaynes, au Montier du Montat.

Prix supplémentaires : 125 fr. à M. Vialard Firmin, à Lherm ; M. Traversié François, à Lherm ; M. Joullet Martin, à Chancelle-Caillac ; M. Raynal Fernand, à Causson de Gindou.

Prix spécial. — Plaquette artistique à M. Bouyou Pierre, aux Béraudies de Lacapelle-Cabanac pour défrichement et mise en culture de terres abandonnées.

Fermiers et métayers. — 1^{er} prix, réservé ; 2^e ex-æquo M. de vermeil et 250 fr. à M. Flameng, à Engliandières ; M. Bolcato, Colon, à St-Amboise-Cahors ; 3^e M. d'argent et 175 fr. à M. Tera Louis, à Sérignac ; 4^e M. d'argent et 125 fr. à M. Rivière Paul à Caillac.

CHEZ NOS VOISINS

A MONTAUBAN

Blessé à la chasse. — Dans la soirée de mercredi, au cours d'une partie de chasse, M. Jean Laré, de Grisolles, a été involontairement blessé d'un coup de fusil aux jambes par un autre chasseur. Le blessé a été transporté à l'hôpital de Montauban. Son état n'inspire pas d'inquiétudes.

A VENDRE

Terrain à bâtir

vue splendide
à partir de 9 francs le mètre
S'adresser aux Bureaux du Journal

AU CIRQUE BUREAU

Ce que vous devez voir :

UN PROGRAMME SENSATIONNEL, INÉDIT ET JAMAIS VU

Les Monna Tymga Bressler Era

du Casino de Paris
dans leur jonglerie humaine

Les 7 Margteghaals

les plus forts acrobates à la bascule, les seuls au monde exécutant les doubles et triples sauts périlleux.

Les 5 Silaghi

les seuls et uniques gymnastes aux barres fixes, avec leurs nains comiques.

Mme et M. Glasner

dans la présentation de leur superbe cavalerie de 35 chevaux, dans plusieurs numéros absolument uniques le tout dernier mot du dressage moderne.

Public, venez en toute confiance au CIRQUE BUREAU

Vous savez que BUREAU présente un vrai spectacle de cirque et comme toujours, fidèle à sa devise, il vous garantit la présentation de tout ce qu'il annonce par sa publicité.

Location ouverte toute la journée au Cirque.

DÉBUT Mardi 18 Septembre à 20 h. 45

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 15.

Une bombe éclate à Garches

De Paris. — Une bombe a été découverte, ce matin, devant la villa du docteur Rehm, à Garches. La gendarmerie enquête.

Un fou blesse un gendarme

De Bordeaux. — A Mirambeau, un individu étranger au pays, à l'allure suspecte, poursuivi par les gendarmes, en blessa un d'un coup de revolver. On croit se trouver en présence d'un fou.

Les armements allemands

De Washington. — Devant la Commission d'enquête américaine, M. Donald Brown, président de la fabrique d'armes, a déclaré avoir vendu à l'Allemagne pour 6.000 dollars de matériel d'aviation et des moteurs en 1932 ; pour 272.000 dollars en 1933 et 1.445.000 dollars en 1934.

Violent incendie en Alaska

De New-York. — A Nome (Alaska), un formidable incendie a détruit tout un quartier et menace le reste de la ville. 400 habitants sont sans abri.

AVIS DE DÉCÈS

Madame Veuve Albert GINTRAND ; Monsieur et Madame POMAREDE, née GINTRAND, et leurs enfants ; Mademoiselle Marie-Louise GINTRAND ; et les familles ROQUES, POMAREDE, GINTRAND, BRONZES et VAYSES, ont la douleur d'annoncer la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Albert GINTRAND

décédé le 11 septembre 1934, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu à St-Hilaire (Aveyron), le 14 septembre 1934.

Le rhumatisant qui a pris du Gandol

...n'a qu'un regret, celui de ne pas l'avoir employé plus tôt. Si vous souffrez de sciatique, goutte, maux de reins, douleurs, c'est là qu'est votre salut. Faites un traitement régulier car le Gandol, basé sur la nouvelle découverte des dérivés lithino-quiniques, empêche l'acidité urique de se former exagérément dans l'organisme. Il assure donc le bon fonctionnement des reins, assouplit les muscles et les articulations et apaise toutes les douleurs d'origine arthritique. Pour dix jours de traitement, le Gandol en cachets, sans inconvénient pour l'estomac, vaut 12 fr. 75. Toutes pharmacies et pharmacie Orliac à Cahors.

Feuilleton du « Journal du Lot » 10

LES DEUX IDOLES

PAR

J. JOSEPH RENAUD

II

— Evidemment, chef... Il s'est révolté depuis qu'il est chez soi et qu'il a un boulot à son compte... répondit Dutilloy, qui, lui, avait une vive sympathie pour Lodés... Mais ça arrive qu'un homme ne fait pas grand-chose parce qu'il n'a pas l'occase... Et puis, tout à coup, parce que l'occase est venue, le voilà parti au succès, et tout ce qu'il accroche réussit...

— Je n'ai pas eu de rapports nombreux avec Lodés, quand nous étions ensemble, quai des Orfèvres... Il m'a paru instruit... Il doit être beaucoup car il parle comme un curé en chaire... C'est peut-être ce qui lui a servi... dit Allain sur un ton qui montrait qu'il n'éprouvait pour Lodés qu'une de ces sympathies indifférentes qui n'engagent à rien.

— Enfin, téléphonez-lui que je l'attends ici en qualité de témoin. On dit qu'il a trois autos ; ça ne le dé-

rangera pas beaucoup de venir immédiatement !... Précisez bien : en qualité de témoin, afin qu'il n'aille pas faire dire dans la presse que nous avons sollicité ses conseils...

Le secrétaire du commissaire sortit. Quelques instants après, on l'entendit exécuter l'ordre.

A propos de la presse, qu'est-ce que nous allons dire aux reporters, chef ?... demanda Allain. Vous pensez s'ils vont en pondre des colonnes à propos des fleurs sanglantes, du losange et de l'encens !... et des deux idoles !

— On ne va tout de même pas nous bourrer le crâne avec ces histoires de sorciers nègres qui assassinent à distance, ni de ces idoles qui fichent la poisse... Je ne sais pas ce qui se passe au Gabon, mais ici les « gars du milieu » ne travaillent que de près... et les bonnes femmes en bois on s'en fiche !...

La porte s'ouvrit devant Mlle Fanny et Jean Chalonnat, très pâle, et dont les lèvres tremblaient. Malgré l'émotion, ses traits exprimaient encore une vive énergie. Il tournait dans ses mains, nerveusement, son vieux

Changement de Lune

On dit que les Vers travaillent davantage les enfants au changement de lune. Aussi, prenez garde : contre les Vers et les malaises qu'ils causent : toux rauque, cauchemars, constipation, manque d'appétit, agissez aujourd'hui même ! Faites prendre à votre enfant la fameuse cure du bon Vermifuge Lune. La cure complète coûte 6 francs chez votre pharmacien.

GRANDE MAISON DE TEINTURE NETTOYAGE

de tous vêtements, tissus, chapeaux, etc...

Nettoyage et remise à neuf des vêtements de cuir.

Teintures de fourrures, Nettoyage d'ameublements, etc...

ENVOI TOUTS LES SAMEDIS

Travail soigné

Dépôt pour Cahors :

Madame Louis BONNET

3, rue des Capucins

BON VOYAGEUR ayant clientèle épiciers détaillants est demandé. Ec. Agence HAVAS GRENOBLE, N° 7698.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

Liquidation Judiciaire du sieur CELLES Jean-Frédéric, Café et Transports à Puy-l'Évêque

Convocation des créanciers pour production de titres et vérification des créances.

PREMIER AVIS

Messieurs les créanciers de la dite liquidation judiciaire, qui n'ont pas encore produit leurs titres de créances sont prévenus que la dernière assemblée pour la vérification des créances doit avoir lieu :

Le vingt-huit septembre prochain, jour de vendredi, à treize heures et demie.

En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice.

En conséquence, ils doivent remettre, avant cette époque, leurs titres de créances accompagnés d'un bordereau sur papier libre, indicatif des sommes par eux réclamées, entre les mains de Messieurs ROUSSEAU et CONQUET, liquidateurs définitifs de la dite liquidation, ou entre les mains du Greffier du Tribunal de Commerce.

La présente insertion est faite en conformité des dispositions de l'article treize de la loi du quatre mars mil huit cent quatre-vingt-neuf.

Le Greffier, E. SOULAS.

1.200 francs à personnes pouvant faire des adresses à domicile pour trav. de diff. Prendrait même pers. ne dispos. que de q. q. heures rémun. suiv. loisirs. Trav. ass. toute l'année. Ecrire : COMPTOIR, 48, Rue de Vanves, Paris 14^e.

Bibliographie

Raymond REY
Professeur de l'Université
Docteur ès lettres

La Cathédrale de Cahors
et les origines de l'architecture à coupes d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées
du Midi de la France

L'Art Gothique
du Midi de la France

Henri LAURENS, Editeur, PARIS

En vente : A CAHORS
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD
LIBRAIRIE P. FRANCÉS

Julien FERRIÉ
Professeur honoraire

NOUVELLES
Sous le Ciel du Midi
La rivière en furie
(Couronnée par l'Académie de Montauban)

En vente : A CAHORS
LIBRAIRIE GIRMA-RICARD
LIBRAIRIE P. FRANCÉS

Grands Réseaux de Chemins de Fer Français

Messieurs les voyageurs sont avisés que depuis le 5 juillet 1934, les Grands Réseaux ont supprimé la quadruple taxe qui était exigée pour le dépôt à la consigne des colis n'ayant pas fait ou ne devant faire l'objet d'un enregistrement comme bagages.

Depuis la même date, certains objets, considérés autrefois comme encombrants, ont été retirés de la liste desdits objets (bicyclettes, voitures pliantes d'enfants, de malades ou de blessés, etc...) et ne sont plus soumis qu'à la taxe simple.

CARTES DÉPARTEMENTALES donnant droit à la délivrance de BILLETS A DEMI-TARIF

Les Chemins de fer de l'Etat, de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et de Paris à Orléans et du Midi, vendent des cartes donnant droit à la délivrance de billets à demi-tarif soit de toute classe, soit 2^e et 3^e classes soit de 3^e classe seulement entre les gares d'un même département desservi par un ou plusieurs des réseaux participants.

Ces cartes sont valables 6 mois ou un an ; leur prix varie de 80 fr. 40 à 321 fr. 90, suivant la classe, la durée de validité et la longueur des lignes desservant le département dans lequel la carte est utilisable.

Une réduction de 10 à 25 0/0, selon le nombre de cartes, est appliquée sur le prix des cartes délivrées aux associés ou gérants d'une même entreprise industrielle ou commerciale.

Pour tous renseignements s'adresser aux gares des réseaux intéressés.

RENTREE DES VACANCES 1934 (Septembre-Octobre)

TRAINS EXPRESS SUPPLÉMENTAIRES

1^o Entre Angoulême (dép. 10 h. 15) et Paris-Quai-d'Orsay (arr. 15 h. 57) du 16 septembre au 2 octobre inclus (toutes classes).

2^o Entre Angoulême (dép. 21 h. 53) et Paris-Quai-d'Orsay (arr. 4 h. 52) du 16 septembre (nuit du 16 au 17) au 2 octobre inclus (nuit du 2 au 3) (toutes classes).

3^o Entre Périgueux (dép. 20 h. 56) et Paris-Austerlitz (arr. 4 h. 50) du 22 septembre (nuit du 22 au 23) au 1^{er} octobre inclus (nuit du 1^{er} au 2) (3^e classe).

4^o Entre Toulouse (dép. 13 h. 36) et Paris-Quai-d'Orsay (arr. 23 h. 36) du 26 août au 15 octobre inclus (toutes classes) avec correspondance de Périgueux (dép. 16 h. 07) et de Bourges (dép. 20 h. 03).

5^o Entre Limoges (dép. 9 h. 04) et

Paris-Quai-d'Orsay (arr. 15 h. 57) du 23 septembre au 2 octobre inclus (toutes classes).

6^o Entre Limoges (dép. 12 h. 36) et Paris-Austerlitz (arr. 18 h. 08) du 16 septembre au 2 octobre inclus (toutes classes).

7^o Entre Limoges (dép. 23 h. 07) et Paris-Quai-d'Orsay (arr. 5 h. 29) jusqu'au 7 octobre inclus (nuit du 7 au 8) (toutes classes).

8^o Entre Rodez (dép. 15 h. 57) et Paris-Austerlitz (arr. 4 h. 50) du 22 septembre (nuit du 22 au 23) au 1^{er} octobre inclus (nuit du 1^{er} au 2) (3^e classe).

9^o Entre Aurillac (dép. 17 h. 39), de Neussargues (dép. 18 h. 02) et Paris-Austerlitz (arr. 4 h. 50) du 22 septembre (nuit du 22 au 23) au 1^{er} octobre inclus (nuit du 1^{er} au 2) (3^e classe).

Ces trains desservent les principales gares du parcours.

Pour plus amples renseignements consulter les affiches placardées dans les gares du réseau P.-O. Midi.

VOYAGEURS DE PASSAGE A PARIS

Demandez aux Grands Magasins de livrer vos achats à la CONSIGNE des gares

QUAI-D'ORSAY

AUSTERLITZ

PARIS-DENFERT

Ainsi vous ne serez pas encombrés de paquets pendant votre journée parisienne

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe).

1.800 m²

SERVICE D'ÉTÉ 1934

De Paris à Toulouse par Cahors

Exp. 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	OMNIB. 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	EXP. MIXTE 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	RAPIDE 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	RAPIDE 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	EXP. RAPIDE 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	OMNIB. 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.
PARIS (Orsay) dép.	»	»	10 15	»	19 20	»
PARIS (Aust.) dép.	22 46	»	7 36 10 44	»	»	20 20 21 10
LIMOGES (arr.)	5 36	»	(1) 15 48	»	0 8	20 32 21 22
LIMOGES (dép.)	5 43	»	»	»	0 13	2 4 3 16
BRIVE (arr.)	7 22	»	15 38 17 32	»	1 36	2 20 3 24
BRIVE (dép.)	7 33 12 33	15 55 17 38 18 10	1 42	»	4 16 5 11	»
Gignac-Cressensac.	8 16 13 12 16 31	»	»	»	»	»
SOULILLAC. dép.	8 38 13 39 16 49 18 16 19 41	»	»	»	5 53	»
CAZOULES.	8 45 13 46 16 56	»	»	»	»	»
La Chap.-d-Mareuil	8 50 13 51 17 1	»	»	»	»	»
Lamothe-Fénelon.	9 14 14 17 11	20 9	»	»	»	»
Nozac.	9 10 14 11 17 21	»	»	»	»	»
GOURDON. dép.	9 24 14 25 17 32 18 40 20 33	»	»	»	5 23	»
Saint-Clair.	9 33 14 34 17 41	»	»	»	»	»
Dégagnac.	9 44 14 45 17 52	»	»	»	»	»
Thérac-Peyrilles.	9 55 14 56 18 3	»	»	»	»	»
Saint-Denis-Catus.	10 5 15 6 18 13	»	»	»	»	»
Espère.	10 13 15 14 18 21	»	»	»	»	»
CAHORS (arr.)	10 22 15 23 18 30 19 16	»	»	»	3 11	6 4 6 58
CAHORS (dép.)	11 50 17 50	»	»	»	3 15	6 8 7 2
Sept-Ponts.	12 1 18 3	»	»	»	»	7 27
Cieureac.	12 16 18 21	»	»	»	»	7 33
Labenque.	12 23 18 28	»	»	»	»	7 53
Caussade.	12 51 18 58	»	»	»	6 52	8 27
MONTAUBAN arr.	13 23 19 30	»	»	»	7 14 8 10	8 59
TOULOUSE. arr.	16 43 20 55	»	»	»	8 55	9 10 1

(1) De Paris à Brive : express ayant lieu du 15 Mai au 19 Novembre inclus.

De Toulouse à Paris par Cahors

OMNIB. (2) 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	OMNIB. (3) 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	EXP. RAPIDE (4) 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	OMNIB. 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	EXP. 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.	EXP. RAPIDE (du 12 au 14/9) 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e d.
TOULOUSE... d.	4 53	8 47	10 30	13 »	15 51
MONTAUBAN. d.	6 8	9 53	11 15	13 47	16 38
CAUSSADE.	6 48	10 32	11 34	»	17 12
Labenque.	7 25	11 13	»	»	17 48
Cieureac.	7 33	11 22	»	»	17 56
Sept-Ponts.	7 43	11 32	»	»	18 6
CAHORS... arr.	7 49	11 38	12 11	14 45	18 12
CAHORS... dép.	8 1	»	12 15	14 49	18 20
Espère.	8 16	»	»	»	18 32
St-Denis-Catus.	8 29	»	»	»	18 44
Thérac-Peyrilles.	8 42	»	»	»	18 57
Dégagnac.	8 51	»	»	»	19 6
Saint-Clair.	8 59	»	»	»	19 15
GOURDON (1) d.	9 12	»	12 55	»	19 27
Nozac.	9 19	»	»	»	19 35
Lamothe-Fénelon.	9 28	»	»	»	19 43
La Chap.-de-Mar.	9 35	»	»	»	19 50
CAZOULES.	9 41	»	»	»	19 56
SOULILLAC. dép.	9 55	»	13 16	»	20 7
Gignac-Cressensac.	10 22	»	»	»	20 34
BRIVE... a.	10 46	»	13 53	16 24	20 59
BRIVE... d.	10 56	»	13 59	16 29	»
PARIS... (A.) arr.	13 18	»	21 13	23 26	»
PARIS... (O.) arr.	18 30	»	21 25	23 36	»

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 30.
(2) Ce train correspond à Limoges avec l'express Lyon-Genève-Mulhouse-Strasbourg.
(3) Ne lieu que les samedis, dimanches, lundis, jours de fête et jours de foire de Cahors.
(4) A lieu du 25 Août au 15 Octobre inclus.

De Cahors à Libos

CAHORS.....	6 29	14 59	»	18 41
Mercuès.....	6 43	15 14	»	18 55
Douelle (Arrêt).....	6 47	15 18	»	18 59
Parnac.....	6 54	15 28	»	19 7
Luzech.....	7 »	15 34	»	19 13
Castelfranc.....	7 12	15 45	»	19 24
Puy-l'Évêque.....	7 16	15 49	»	19 28
Duravel.....	7 24	15 57	17 22	19 36
Soturac-Touzac.....	7 31	16 4	17 34	19 43
Fumel.....	7 38	16 11	17 46	19 50
LIBOS.....	7 48	16 22	18 13	20 1
	7 53	16 27	18 19	20 6

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.....	6 32	9 24	14 25	18 2
Fumel.....	6 42	9 31	14 32	18 9
Soturac-Touzac.....	6 58	9 41	14 42	18 19
Duravel.....	7 »	9 48	14 49	18 26
Puy-l'Évêque.....	7 25	9 56	14 56	18 33
Parnac (Arrêt).....	7 39	10 4	15 4	18 41
Castelfranc.....	7 56	10 9	15 9	18 46
Luzech.....	8 16	10 20	15 20	18 56
Parnac.....	8 29	10 29	15 29	19 6
Douelle (Arrêt).....	»	10 34	15 34	19 11
Mercuès.....	8 44	10 39	15 39	19 17
CAHORS.....	9 2	10 51	15 51	19 30

De Cahors à Capdenac

CAHORS.....	8 2	9 50	16 16	18 36
Cabessut.....	8 11	10 1	16 27	18 47
Arcambal.....	8 20	10 17	16 36	19 »
Vers.....	8 28	10 35	16 44	19 11
Saint-Géry.....	8 35	10 50	16 49	19 19
Conduché.....	8 46	11 19	17 »	19 30
Saint-Cirq-la-Popie.....	8 52	11 29	17 6	19 44
St-Martin-Labouval.....	8 59	11 53	17 13	20 »
Calvignac.....	9 »	12 3	17 19	20 9
Cajarc.....	9 16	12 20	17 31	20 26
Montbrun.....	9 25	»	17 40	20 39
Toirac.....	9 33	»	17 48	20 51
Lamadeleine.....	9 44	»	17 59	21 6
CAPDENAC.....	9 55	»	18 10	21 20

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC.....	7 11	11 49	19 1	»
Lamadeleine.....	7 23	12 5	19 11	»
Toirac.....	7 34	12 19	19 20	»
Montbrun.....	7 42	12 30	19 27	»
Cajarc.....	7 52	12 45	19 37	»
Calvignac.....	8 2	12 58	19 46	»
St-Martin-Labouval.....	8 9	13 7	19 54	»
Saint-Cirq-la-Popie.....	8 17	13 17	20 1	»
Conduché.....	8 23	13 25	20 7	»
Saint-Géry.....	8 33	13 41	20 19	»
Vers.....	8 43	13 48	20 24	»
Arcambal.....	8 50	13 59	20 31	»
Cabessut.....	8 59	14 14	20 41	»
CAHORS.....	9 6	14 23	20 48	»

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-Denis-près-Martel.	4 46	»	14 20	17 13	»
Vayrac.	4 51	»	14 28	17 21	»
Bétailie (arrêt).....	5 »	»	14 34	17 23	»
Puybrun.....	5 9	»	14 43	17 34	»
Bretonoux-Biars.....	5 21	»	14 56	17 44	»
Port-de-Gagnac.....	5 29	»	15 4	17 51	»
Laval-de-Cère.....	5 41	»	15 13	17 59	»
Lamativie.....	6 3	»	15 33	18 20	»
Siran (arrêt).....	6 19	»	15 50	18 37	»
La Roquebrou.....	6 34	»	16 6	18 53	»
AURILLAC. arrivée.	7 16	»	16 49	19 37	»

Aurillac à St-Denis-près-Martel

AURILLAC. départ.	5 »	10 18	»	17 17	»
La Roquebrou.....	5 37	10 55	»	17 55	»
Siran (arrêt).....	5 48	11 6	»	18 6	»
Lamativie.....	6 2	11 21	»	18 21	»
Laval-de-Cère.....	6 19	11 36	»	18 35	»
Port-de-Génas.....	6 27	11 44	»	18 43	»
Bretenoux-Biares.....	6 43	11 53	»	19 »	»
Puybrun.....	6 55	12 »	»	19 8	»
Bétaille (arrêt).....	7 2	12 7	»	19 15	»
Vayrac.....	7 18	12 12	»	19 20	»
St-Denis-près-Martel.....	7 26	12 19	»	19 27	»